

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Questions spéciales 1			
Code	SOAS1B07AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) HELHa Campus Montignies José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à découvrir comment une même problématique peut être abordée par différent(e)s disciplines/méthodologies/approches/courants.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître, comprendre et décrire les spécificités de certaines disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

II. Différencier, comparer et critiquer différentes disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	12 h / 1 C
-------------	------------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B07ASJC	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
--------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B07ASDD	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
--------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	12 h / 1 C
-------------	-----------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	10
-------------	------------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B07ASJC	Questions spéciales de recherche	10
--------------	----------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B07ASDD	Questions spéciales de recherche	10
--------------	----------------------------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	10
-------------	-----------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie philosophique			
Code	11_SOAS1B07ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage tente de délimiter dans quelle mesure l'homme a prise sur lui-même et de comprendre les dynamiques de celle-ci. Partant, elle travaille à discerner les limites du pouvoir que nous avons sur nous-mêmes dans l'idée d'élucider le type de rapport qu'il est possible de mettre en place dans sa relation aux autres et au monde. Que puis-je connaître ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? Soit : qu'est-ce qu'un homme et qu'est-ce qui (n') est (pas) en son pouvoir ?

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- amorcer une réflexion sur l'homme dans le monde, l'homme en situation ;
- questionner le rapport à soi et le rapport aux autres ;
- prendre conscience de la façon dont la question morale émerge en l'homme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissages visés:

I. Développer un questionnement et une réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de travail social

II. Diversifier ses grilles de lecture afin d'étoffer sa manière de penser et de concevoir sa pratique

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- reformuler avec ses mots la pensée des auteurs et courants analysés au cours
- questionner, argumenter et synthétiser de façon critique les mécanismes et dynamiques qui articulent le rapport de l'homme au monde.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Seront développées au cours quelques une des grandes questions suivantes:

- La question de la liberté
- La question du langage
- La question de la technique
- La question de la connaissance
- La question de la finitude

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à l'issue de chaque cours. Préparation à l'examen lors du dernier cours.

Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont nombreux. La liste plus complète sera communiquée dans le cadre du cours.

- Dastur F. (1994). *La mort. Essai sur la finitude*. Paris: Hatier.
- Garelli J. (1991). *Rythmes et mondes. Au revers de l'identité et de l'altérité*. Grenoble: Million.
- Hegel G.W.F. (1991). *Phénoménologie de l'esprit*. Paris: Aubier.
- Heidegger M. (1986). *Etre et temps*. Paris: Gallimard.
- Husserl E. (1994). *Méditations cartésiennes et Les conférences de Paris*. Paris: PUF.
- Kant I. (1980). *Critique de la raison pure*. Paris: Gallimard.
- Marquet J.-F. (1995). *Singularité et événement*. Grenoble: Million.
- Nietzsche F. (1983). *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris: LGF.
- Richir M. (1996). *L'expérience du penser. Phénoménologie, philosophie, mythologie*. Grenoble: Million.
- Sartre J.-P. (1943). *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*. Paris: Gallimard.

Supports

Notes de cours personnelles des étudiant·e·s

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant des questions fermées où l'étudiant·e reformulera avec ses termes les concepts et les liens conceptuels vus au cours et un QCM.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).